



9th Europe Conference/ 9e Conférence européenne 12.15.09.2016 Tours, France

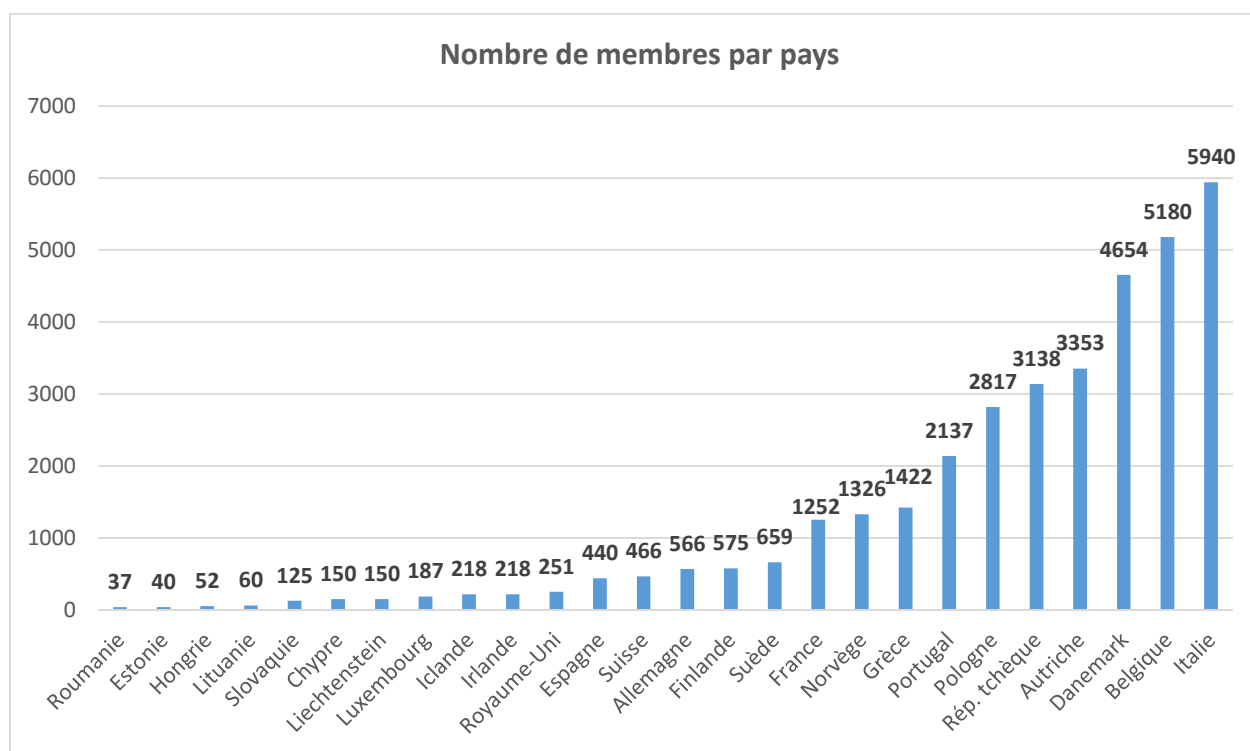
Document 5

Cotisation annuelle pour la Région Europe

La cotisation annuelle était de 40 euros pour chaque pays. Il en est résulté un produit d'environ 1 100 euros par an. Cependant, le nombre des membres des ANSG est très variable, depuis 40 membres jusqu'à plus de 5 000. On peut considérer qu'il n'est pas juste que les pays membres aient tous à payer le même montant, quel que soit leur nombre de membres.

Le système de cotisation de l'AISG est fondé sur les principes de précision et d'équilibre pour toutes les Amitiés nationale Scoutes et Guides. La cotisation est calculée sur la base du **nombre de membres** dans un pays avec trois niveaux liés à leur **Produit Intérieur Brut (PIB)**. Pour l'AISG les niveaux sont de 2,17 par membre eu niveau 1 – 1,45 par membre au niveau 2 – 0,72 par membre au niveau 3.

Diagramme 1. Nombre de membres des ANSG de la Région Europe, basé sur l'information disponible sur le site Internet de l'AISG



Les effectifs sont ceux de 2012-2015 en fonction de l'information disponible.

Le Comité Europe considère qu'il serait juste de tenir compte à la fois du nombre de membres et du niveau de revenu des pays.

Il est donc proposé que la base soit le nombre de membres et on utiliserait le tableau ci-dessous.

Diagramme 2. Cotisations proposées sur la base du nombre de membres

No membres	Cotisation €
<124	15
125-399	20
400-999	30
1000-1999	60
2000-3999	75
>4000	130

Les pays qui ont un niveau de revenu (Produit Intérieur Brut PIB) de moins de 30 000 dollars des EU auraient une réduction de 33% et ceux qui ont un niveau de revenu (Produit Intérieur Brut PIB) de plus de 75 000 dollars des EU auraient une augmentation de 20%.

Diagramme 3. Catégories de cotisation proposées basées sur le PIB

PIB	Taux de révision	Pays membres
10000	-33 %	Roumanie
14026	-33 %	Hongrie
14336	-33 %	Pologne
16489	-33 %	Lituanie
18500	-33 %	Slovaquie
19502	-33 %	Rép.tchèque
20147	-33 %	Estonie
21672	-33 %	Grèce
22124	-33 %	Portugal
27194	-33 %	Chypre
29721	-33 %	Espagne
35222		Italie
42627		France
46297		Royaume-Uni
47327		Belgique
47773		Allemagne
49842		Finlande
51122		Autriche
52036		Islande
54339		Irlande
58898		Suède
60718		Danemark
88002	+20 %	Suisse
97299	+20 %	Norvège
116726	+20 %	Luxembourg
149160	+20 %	Liechtenstein

Le nombre de membres serait vérifié chaque année et la cotisation ajustée sur la base de l'année précédente (ou de la dernière information disponible)

Le Produit Intérieur Brut PUB serait calculé sur la base de la dernière information disponible.

Diagramme 4. Cotisations proposées sur la base du nombre de membres et du PIB

Pays membre	effectif	Cotisation basée sur l'effectif	Cotisation révisée en utilisant également le PIB
Autriche	3353	75	75
Belgique	5180	130	130
Chypre	150	20	15
Rép. Tchèque.	3138	75	50
Danemark	4654	130	130
Estonie 2012	40	15	10
Finlande	575	30	30
France	1252	60	60
Allemagne	566	30	30
Grèce	1422	60	40
Hongrie	52	15	10
Islande	218	20	20
Irlande	218	20	20
Italie	5940	130	130
Liechtenstein	150	20	25
Lituanie	60	15	10
Luxembourg	187	20	25
Norvège	1326	60	70
Pologne	2817	75	50
Portugal	2137	75	50
Roumanie	37	15	10
Slovaquie	125	20	15
Espagne	440	30	20
Suède	659	30	30
Suisse	466	30	40
Royaume-Uni	251	20	20
			1,115

Cette proposition se traduirait pour la Région Europe d'un produit à partir de 2017 se montant à 1 115 euros. C'est presque le même niveau que pour les années précédentes lorsque chaque pays payait 40 euros.

Le diagramme ci-après comporte la même information que le diagramme précédent mais les pays sont classés dans l'ordre des montants de cotisations à payer.

Diagramme 5. Cotisations proposées sur la base des effectifs et du PIB

